

ASSOCIATION DOLAVELO
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MARS 2013
RAPPORT MORAL

Pourquoi avoir transformé le collectif en association en mars 2012 ?

- pour être mieux structurés
- pour avoir plus de poids pour faire avancer la cause du vélo sur Dole et ses environs

Notre association d'usagers du vélo cherche à redonner sa place au vélo dans la vie de tous les jours.

Dolàvélo n'est pas un club cyclo-sportif ou cyclo-touristique.

Ses objectifs sont identiques à ceux de l'ex-collectif-vélo, càd :

- d'encourager la pratique du vélo au quotidien et de loisir
- de permettre aux citoyens de se retrouver et de partager leurs expériences, d'identifier les attentes et de les répercuter auprès des collectivités
- de proposer des aménagements de stationnement et de circulation pour faciliter et sécuriser les déplacements à vélo, en complément des autres modes de transport, notamment les transports en commun.

Au cours de notre première année d'existence, nous avons cherché à :

- accroître le nombre d'adhérents (85 au 31/12/12)
- asseoir l'association dans le paysage dolois, pour la faire connaître et reconnaître.

Pourquoi défendre l'usage du vélo :

- il ne pollue pas l'air ambiant (ni gaz divers, ni particules)
- il n'est pas bruyant
- il encombre beaucoup moins notre espace vital que la voiture
- il a un coût faible pour l'utilisateur comme pour la collectivité comparé à la voiture.

En ville, les déplacements en voiture concernent une course inférieure à 500 m dans 10% des cas, inférieure à 1 km dans 25% des cas.

On peut affirmer qu'à vélo, voire même à pied, ces déplacements seraient plus rapides dans la majorité des cas.

Il est donc nécessaire d'essayer d'amener au vélo des gens atteints de « voituromanie », càd dépendants de la voiture pour tous leurs déplacements quels qu'ils soient.

Aller à l'encontre des habitudes bien ancrées n'est pas facile, mais les réalisations prévues en 2013 par les collectivités vont permettre de favoriser l'usage du vélo. Elles consistent en :

- la création d'une zone 30 en centre ville, avec des doubles sens cyclables
- la signalisation des itinéraires bis repérés du temps du collectif (itinéraire bis = rue sans aménagement particulier permettant d'éviter les axes les plus fréquentés par les voitures)
- l'édition d'un plan de référence des mobilités par le service communication de la ville de Dole, qui concerne la circulation à vélo, mais aussi à pied et en bus, et le co-voiturage. Y figureront notamment les voies cyclables aménagées et les itinéraires bis
- des travaux sur la véloroute qui permettront de traverser la ville par l'avenue de Lahr dans de bonnes conditions ; les perturbations de la circulation occasionnées par les travaux durant 3 mois stimuleront, on peut l'espérer, le besoin d'utiliser d'autres moyens de locomotion que la voiture, entre autres le vélo.

Pour notre santé, notre bien-être et nos finances – tout comme la santé, le bien-être et les finances de la collectivité si l'on veut bien tout prendre en compte -, notre action de base consiste donc à rouler à vélo quand nous le pouvons.